

BANQUE DES LETTRES DE GAGE

D'ÉTABLISSEMENTS SUISSES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

NANSENSTRASSE 16

CASE POSTALE · 8050 ZÜRICH

TÉLÉPHONE 044 · 315 44 55

FAX 044 · 315 44 66

www.pfandbriefbank.ch

78^E RAPPORT DE GESTION 2008

Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage (Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA et Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses) est libellée comme suit:

«...procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte.

Vision

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (AAA/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public jouissant de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «Lettre de gage suisse» est synonyme d'investissement de tout premier ordre.

Actionnariat

	%
Grandes banques	15.3
Banques régionales et caisses d'épargne	45.6
<i>dont établissements de RBA-Holding</i>	23.6
Banques Raiffeisen	22.5
Autres banques	16.6

Table des matières

Rapport annuel

L'essentiel en bref	3
Rapport du président et du directeur	4

Comptes annuels

Bilan	6
Compte de résultat	8
Répartition du bénéfice	9
Tableau de financement	10
Annexe	11
Informations relatives au bilan	11
Informations relatives au compte de résultat	12
Emprunts sur lettres de gage en cours	13
Emprunts sur lettres de gage émis et remboursés en 2008	17
Principes comptables et d'évaluation des risques	18

Rapport de l'organe de révision	19
----------------------------------------	----

Organisation	20
---------------------	----

Tous les montants indiqués ont été arrondis. Il peut dès lors en résulter une différence minime.

L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2008	2007	Variation
Lettres de gage en circulation	29 614 000	24 619 000	4 995 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en circulation	2.867%	2.878%	-0.011%
Total du bilan	30 753 172	25 738 336	5 014 836
Actifs disponibles	754 206	725 911	28 295
Fonds propres ¹			
disponibles (art. 18, al. 2 OLG) ²	665 581	658 667	6 914
requis (art. 10 LLG) ³	600 912	500 648	100 264
Excédent	64 669	158 019	-93 350
Taux de couverture des fonds propres	110.762%	131.563%	-20.801%
Résultat des opérations d'intérêts	33 065	32 104	961
Résultat des opérations de lettres de gage	9 339	8 337	1 002
Bénéfice brut	29 207	28 682	525
Bénéfice de l'exercice	29 263	28 867	396
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

¹ La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2008 (calculée selon décision du CA) est de CHF 890.50 (CHF 852.73 l'année précédente).

² Capital-actions libéré CHF 132 millions, plus capital-actions non libéré CHF 126 millions (75 % de CHF 168 millions), plus réserves CHF 414.181 millions, moins dividende proposé CHF 6.600 millions

³ 2 % de CHF 30'045.591 millions (émissions de lettre de gage CHF 29'614 millions, plus autres passifs CHF 424.991 millions, plus dividende proposé CHF 6.600 millions)

Rapport du président et du directeur

Mesdames, Messieurs,

L'année sous revue a été marquée par des tendances fortement opposées. Durant le premier semestre, la situation économique était encore tout à fait satisfaisante. Les prix des matières premières et de l'énergie atteignaient des niveaux record; le souci de l'inflation et des taux d'intérêts en légère progression dominait le marché des capitaux. Les craintes d'une récession naissante se sont certes faites entendre, mais de manière mesurée. Au second semestre, la crise financière, issue du marché immobilier américain et des difficultés de grands établissements financiers internationaux, s'est transformée, de manière surprenante, rapidement et violemment en une véritable crise économique mondiale.

Les banques centrales et les gouvernements tout autour du globe ont été forcés, par la suite, d'intervenir rapidement et massivement, car l'effondrement du système financier menaçait et il devait être évité. La cause principale en fut la spirale de la méfiance entre banques et de la part des investisseurs institutionnels et privés à l'égard des établissements financiers et des grandes entreprises concernés. Des mesures fortes s'imposaient. Les interventions ont atteint des dimensions jamais vues.

La Banque Nationale Suisse (BNS) a engagé, en partie avec le gouvernement fédéral, pratiquement tous les instruments à sa disposition, en les élargissant même de cas en cas. La BNS a par exemple baissé, à cinq reprises, dont trois fois hors délai, la valeur moyenne de la marge de fluctuation du taux d'intérêt qu'elle a fixée en dernier de 0.00 % à 1.00 %. L'UBS, institut financier important pour tout le système, a reçu durant le 4^{ème} trimestre l'aide de la société de portage de la BNS et un prêt postposé.

Les attentes sur l'évolution des taux et les intérêts pratiqués ont continuellement baissé durant la seconde partie de l'année, ceci en parallèle avec les prévisions péjorées concernant la croissance économique. Les marchés des obligations, normalement plus «posés», ont également été fortement malmenés par la crise financière. Les rendements des emprunts d'état ont sensiblement baissé. En Suisse, ils se situaient pour les emprunts de la Confédération à fin décembre à 2.06 %, inférieurs de 99 points de base par rapport au début de l'année.

A la Banque des Lettres de Gage, l'année 2008 fut exceptionnelle à plus d'un titre. La demande d'emprunts de nos membres était énorme. Les grandes banques en particulier, ont souscrit des montants importants. Le marché n'a toutefois pas pu satisfaire entièrement la

demande. Malgré la réduction nécessaire des demandes, en moyenne d'un tiers, les lettres de gage en circulation ont augmenté du montant record de CHF 4'995 millions ou de 20.3 %. Les émissions, y compris la conversion des emprunts échus, s'élevaient dans l'exercice sous revue à CHF 7'849 millions. Les plus grands emprunteurs furent l'UBS (CHF 2'227 millions), le Crédit Suisse (1'318), la Neue Aargauer Bank (877), le Groupe des Raiffeisen (862) et la Banque Valiant (543). Le «Projet Limmat», décrit ci-dessous, a pris une importance particulière vers la fin de l'année. Ses volumes sont englobés dans les chiffres ci-dessus.

La Lettre de Gage Suisse, sa structure et les procédés inhérents sont simples, ils ont fait leurs preuves, ils sont connus et transparents. Les Lettres de gage suisses sont connues pour leur plus haut degré de qualité d'investissement. Elles constituent, pour ses banques membres, la source de refinancement la plus avantageuse. Le rating Aaa, la bonité sur le marché et finalement la confiance des investisseurs dans les Lettres de gage suisses sont fondés d'une part sur un cadre légal rigoureux et institutionnalisé, auquel sont soumis les instituts de lettres de gage et d'autre part sur une garantie à plusieurs étages de nos emprunts et des caractéristiques particulières de la Lettre de gage suisse. La confiance des investisseurs repose en outre sur un fondement solide et large du capital propre, lequel est renforcé année après année par la thésaurisation de bénéfices. L'attente d'une augmentation importante de la demande d'emprunts en 2009 dans notre banque nécessitera de nouveaux genres de capital propre et/ou de fonds supplémentaires par une augmentation ordinaire de capital.

Durant le 4^{ème} trimestre 2008, une nouvelle tendance s'accroissait: Les grandes banques, en particulier l'UBS, ont dû subir de gros retraits de fonds de la clientèle; les banques cantonales, PostFinance, les banques Raiffeisen et les banques régionales ont par contre enregistré des apports importants. Le marché interbancaire suisse, sans couverture, sur lequel les instituts financiers couvrent leurs besoins en liquidités, s'est trouvé dans la crise de confiance précitée. Les grandes banques manquaient particulièrement de fonds à moyen terme. Par la suite, la Banque des Lettres de Gage a développé, en collaboration avec la BNS et les grandes banques, une solution de plaque tournante sous la dénomination «Projet Limmat». Sa réalisation a permis par la suite aux grandes banques, par l'entremise de la BNS, de lever, avant la fin de l'année, des fonds à concurrence de CHF 1'875 millions avec des durées d'un, deux et trois ans à des conditions très attractives pour les établissements concernés. Pour la Banque des Lettres de Gage il s'agissait,

mis à part les volumes, d'opérations tout à fait normales. Les grandes banques sont membres, c.à.d. actionnaires de la Banque des Lettres de Gage. Leur participation au capital-actions justifie aussi des opérations importantes conformément au mécanisme prévu par la loi. L'idée de la BNS, d'engager la Banque des Lettres de Gage pour de telles opérations, coule de source. Des établissements submergés de fonds ont ainsi la possibilité de placer une partie de leurs liquidités excédentaires en Lettres de gage suisse, titres de premier ordre, garantis et portant intérêt. La contrepartie n'est pas, comme dans une transaction directe, la grande banque, mais la Banque des Lettres de Gage. Le risque lié à la contrepartie, considéré actuellement comme important, n'existe pas dans ce cas pour l'investisseur.

Les besoins en prêts de la Banque des Lettres de Gage seront également très élevés en 2009. Des situations exceptionnelles exigent des solutions exceptionnelles. Le Conseil d'administration et la direction de la Banque des Lettres de Gage sont en train de préparer, en partie en collaboration étroite avec la BNS et d'entente avec l'Autorité de surveillance FINMA, d'autres emprunts selon le modèle «Projet Limmat». Les investisseurs seront à nouveau des banques avec des excédents de liquidités, cependant seules des tranches importantes entreront en ligne de compte. Les fonds propres exigés par ces nouvelles affaires de la Banque de Lettres de Gage (2 % selon art. 10 de la loi sur l'émission de lettres de gage) seront couverts par des prêts postposés. Le Département fédéral des finances a décidé, le 1^{er} mars 2009, une adaptation en conséquence de l'ordonnance sur les lettres de gage.

Lors de l'Assemblée générale du 15 mai 2008 à Zofingue, les actionnaires ont décidé de procéder à une augmentation gratuite de CHF 21 millions du capital-actions, ceci à charge des autres réserves. L'assemblée a remercié les administrateurs sortants à cette date, H.-M. Käppeli et en particulier E. Hort, vice-président pendant de nombreuses années pour son engagement important. Les nouveaux administrateurs sont H. Nedwed et P. Bühlmann. La vice-présidence est assumée par le Dr P. Vincenz. Le Professeur Dr Thomas J. Jordan, membre du directoire de la BNS, comme conférencier invité, a placé au centre de ses considérations la fonction de la Banque des Lettres de Gage en tant que pourvoyeur de liquidités pour les banques.

En 2008, nous avons émis des lettres de gage pour l'équivalent de CHF 7'849 millions (a.p. 4'044). 20 emprunts (a.p. 14) totalisant CHF 5'511 millions (a.p. 3'245) ont été placés en émissions publiques et 12 (a.p. 9) totalisant CHF

2'338 millions (a.p. 799) en placements privés. 6 emprunts (a.p. 6) pour un montant de CHF 2'854 millions (a.p. 2'521) sont arrivés à échéance. Les lettres de gage en circulation ont augmenté à CHF 29'614 millions (a.p. 24'619). Les conditions des émissions de lettres de gage peuvent être consultées au tableau de la page 17. Le développement des prix et des performances des lettres de gage se reflète dans l'indice des lettres de gage, calculé journalièrement par la SIX Swiss Exchange SA et qui peut être consulté sur le site www.pfandbriefbank.ch. Moody's a confirmé notre rating Aaa. L'échéance des prêts concorde avec celle des lettres de gage (art. 12 de la loi sur l'émission de lettres de gage). Les taux moyens des emprunts courants et des prêts n'ont jamais été aussi bas qu'en 2008.

Le bénéfice annuel de CHF 29.3 millions se situe de CHF 0.4 million au-dessus de l'année précédente.

A la fin de l'année, la Banque des Lettres de Gage comptait 242 banques membres (a.p. 240). Cinq banques sont parties suite à des reprises et fusions. 7 banques ont été admises. 240 banques, dont 3 banques cantonales, sont engagées sur des emprunts qui courent.

Nous exprimons nos remerciements pour la demande soutenue d'emprunts. La Banque des Lettres de Gage ne peut cependant accorder des prêts que dans la mesure où les banques membres placent les lettres de gage auprès de leurs clients. Elles ont donc tout intérêt à être encore plus actives.

Durant l'année 2008, la direction a siégé sept fois. Les tractanda les plus importants concernaient l'admission de nouveaux membres, le système de contrôle interne, TED (y.c. le registre électronique des gages), le placement de capitaux, l'émission de lettres de gage, les projets, ainsi que la gestion des risques.

Lors de ses 4 séances en 2008, le comité d'examen des couvertures a vérifié des propositions de couverture de grande taille. Il a procédé à la vision locale de divers immeubles et a discuté des développements sur le marché immobilier suisse. Le stock de couvertures est composé de 92 % d'immeubles d'habitation et de 8 % d'objets commerciaux. Les maisons d'habitation individuelles et les propriétés par étage représentent 59 % de la valeur de couverture.

Dr Max Gsell
Président du
Conseil d'administration

Dr Jörg Schmid
Directeur

Zurich, 17 février 2009

Bilan

avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2008	31.12.2007	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	29 520 800	24 537 300	4 983 500
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	93 200	81 700	11 500
	29 614 000	24 619 000	4 995 000
Actifs disponibles			
Liquidités	46 535	39	46 496
Créances sur les banques à vue	151	192	-41
Créances sur les banques à terme	0	78 500	-78 500
Créances hypothécaires	5 930	5 590	340
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	421 490	411 490	10 000
Propres emprunts sur lettres de gage ¹	280 000	230 000	50 000
Immeubles appartenant à la banque	100	100	0
	754 206	725 911	28 295
Autres actifs			
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	75	57	18
Comptes de régularisation	215 730	203 156	12 574
Autres actifs	1 161	1 212	-51
	216 966	204 425	12 541
Capital social non libéré	168 000	189 000	-21 000
Total actifs	30 753 172	25 738 336	5 014 836
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	849 035	708 476	140 559
Valeur d'assurance incendie des immeubles	1 619	1 400	219
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	400	400	0

¹ sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

Passifs en milliers de CHF	31.12.2008	31.12.2007	Variation
Fonds de tiers			
Emissions de lettres de gage	29 614 000	24 619 000	4 995 000
Autres passifs			
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	419	492	-73
Comptes de régularisation	400 606	390 530	10 076
Autres passifs	23 966	16 846	7 120
	424 991	407 868	17 123
Fonds propres			
Capital-actions	300 000	300 000	0
Réserve légale générale	22 200	22 200	0
Autres réserves ¹	362 576	360 076	2 500
Bénéfice reporté	142	325	-183
Bénéfice de l'exercice	29 263	28 867	396
	714 181	711 468	2 713
Total des passifs	30 753 172	25 738 336	5 014 836
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	827 960	693 947	134 013
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.215%	2.631%	-0.416%

¹ Autres réserves

Etat initial	360 076	346 576	13 500
Attribution du bénéfice	23 500	13 500	10 000
Prélèvement pour augmentation du capital-actions libéré	-21 000	0	-21 000
Total	362 576	360 076	2 500

Compte de résultat

en milliers de CHF	2008	2007	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des			
Prêts aux membres	744 995	668 667	76 328
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	2 569	2 663	-94
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des			
Créances sur les banques	1 899	1 301	598
Créances hypothécaires	197	194	3
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	12 282	14 107	-1 825
Propres emprunts sur lettres de gage	7 645	6 721	924
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-736 517	-661 534	-74 983
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-5	-15	10
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	33 065	32 104	961
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	112	71	41
Charge des commissions	-894	-973	79
Sous-total résultat des opérations de commissions	-782	-902	120
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	20	86	-66
Autres charges ordinaires	-38	-10	-28
Sous-total autres résultats ordinaires	-18	76	-94
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-1 281	-1 258	-23
Autres charges d'exploitation	-963	-852	-111
Sous-total charges d'exploitation	-2 244	-2 110	-134
Frais d'émission	-814	-486	-328
Bénéfice brut	29 207	28 682	525
Amortissements et réévaluations des actifs immobilisés			
Résultat intermédiaire	29 266	28 819	447
Produits extraordinaires	16	51	-35
Charges extraordinaires	-19	-3	-16
Bénéfice de l'exercice	29 263	28 867	396

Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2008	2007	Variation
Bénéfice reporté	142	325	-183
Bénéfice de l'exercice	29 263	28 867	396
Bénéfice au bilan	29 405	29 192	213
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital-actions libéré	6 600	5 550	1 050
Attribution à la réserve légale générale	4 200	0	4 200
Attribution aux autres réserves	18 500	23 500	-5 000
Bénéfice reporté	105	142	-37

Tableau de financement

en milliers de CHF	2008		2007	
	Origine des fonds	Affectation des fonds	Origine des fonds	Affectation des fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel				
Bénéfice de l'exercice	29 263		28 867	
Amortissements et réévaluations des actifs disponibles		59		137
Comptes de régularisation		2 498		13 258
Dividende de l'exercice précédent		5 550		5 550
Solde	21 156		9 922	
Flux de fonds des opérations de lettres de gage				
Prêts aux membres		5 008 500		1 498 800
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	13 500			24 200
Emprunts sur lettres de gage	4 995 000		1 523 000	
Solde	0		0	
Flux de fonds des autres activités bancaires				
Créances hypothécaires		340	1 255	
Valeurs admises en pension auprès de la BNS		9 978	30 027	
Propres emprunts sur lettres de gage		49 963		48 890
Propres titres de participation	0		0	
Autres actifs	51		2 681	
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés		73		374
Autres passifs	7 120		1 211	
Solde		53 183		14 090
Etat des liquidités				
Créances sur les banques à vue	23			117
Créances sur les banques à terme	78 500		4 310	
Engagements envers les banques à terme		0	0	
Liquidités		46 496		25
Solde	32 027		4 168	

Annexe

Informations relatives au bilan

Titres	31.12.2008			31.12.2007		
	Valeur comptable ¹ %	Valeur comptable ¹ CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable ¹ %	Valeur comptable ¹ CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse						
Suisse						
Confédération	39.5	277	294	49.9	320	327
Cantons	1.0	7	7	1.7	11	12
Villes	2.9	20	22	3.1	20	20
Divers	5.3	37	38	3.1	20	20
	48.7	341	361	57.8	371	379
Etranger						
Etats et avec garanties d'état	7.1	50	52	1.6	10	10
Valeurs supranationales	1.4	10	10	1.6	10	10
Divers	2.9	20	21	3.1	20	19
	11.4	80	83	6.3	40	39
	60.1	421	444 105.4%	64.1	411	418 101.6%
Propres emprunts sur lettres de gage	39.9	280	281 100.3%	35.9	230	231 100.6%
Total	100.0	701	725 103.3%	100.0	641	649 101.2%

¹ La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

Annexe

Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2008	2007	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	751 564	675 330	76 234
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-736 517	-661 534	-74 983
	15 047	13 796	1 251
Ristourne sur la charge d'intérêts	-4 000	-4 000	0
Frais d'émissions	-814	-486	-328
Charges des commissions	-894	-973	79
	-1 708	-1 459	-249
Total	9 339	8 337	1 002
Résultat des actifs disponibles ¹ en milliers de CHF	2008	2007	Variation
Résultat des dépôts à terme/opérations de mise en pension			
Produit des intérêts des créances sur les banques	1 899	1 301	598
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-5	-15	10
	1 894	1 286	608
Résultat des créances hypothécaires	197	194	3
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	12 282	14 107	-1 825
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	7 645	6 721	924
	19 927	20 828	-901
Amortissements et réévaluations des actifs disponibles	59	137	-78
Total	22 077	22 445	-368

¹ sans immeubles appartenant à la banque

Annexe

Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche CHF mio	31.12.2008 CHF mio	31.12.2007 CHF mio
CH 000 697 162 3	338	4.000	101.375	01.09.1997	01.09.2009	200		
CH 000 697 162 3	338 ²	4.000	101.000	15.10.1997	01.09.2009	320	520	520
CH 000 838 034 4	342	3.500	101.400	20.01.1998	20.01.2008	300	⁶	
CH 000 838 034 4	342 ²	3.500	101.300	25.01.2002	20.01.2008	211	⁶	
CH 000 838 034 4	342 ³	3.500	101.320	21.05.2002	20.01.2008	302	⁶	813
CH 000 850 773 0	343	3.375	101.300	05.03.1998	05.03.2010	270		
CH 000 850 773 0	343 ²	3.375	100.125	20.05.1998	05.03.2010	300		
CH 000 850 773 0	343 ³	3.375	99.250	30.09.1998	05.03.2010	430	1 000	1 000
CH 000 966 314 4	348	3.625	100.750	20.11.1998	20.11.2009	350		
CH 000 966 314 4	348 ²	3.625	100.875	15.09.1999	20.11.2009	290	640	640
CH 000 988 664 6	349	3.375	101.250	25.01.1999	25.01.2011	280		
CH 000 988 664 6	349 ²	3.375	103.700	31.05.1999	25.01.2011	210	490	490
CH 001 033 187 1	352	4.000	100.700	10.01.2000	10.01.2010		390	390
CH 001 078 663 7	353	4.500	100.400	31.05.2000	31.05.2011		380	380
CH 001 126 221 6	355	4.250	100.950	16.10.2000	16.10.2010		388	388
CH 001 148 217 8	356	4.250	100.300	30.11.2000	30.11.2011		362	362
CH 001 176 177 9	357	3.875	100.700	10.01.2001	10.01.2013	335		
CH 001 176 177 9	357 ²	3.875	101.550	01.10.2001	10.01.2013	346	681	681
CH 001 199 806 6	358	3.625	100.450	15.03.2001	15.03.2008		⁶	355
CH 001 230 233 4	359	3.875	100.450	31.05.2001	31.05.2012		368	368
CH 001 376 917 6	361	4.000	100.800	15.03.2002	15.03.2014		259	259
CH 001 433 598 5	362	3.375	100.730	01.07.2002	01.07.2009		249	249
CH 001 498 378 4	366 ⁵	3.240	100.300	15.10.2002	15.10.2015		85	85
CH 001 539 277 9	367	2.125	100.400	15.01.2003	15.01.2010	217		
CH 001 539 277 9	367 ²	2.125	99.195	27.03.2007	15.01.2010	222	439	439
CH 001 543 197 3	369 ⁵	1.600	98.820	05.02.2003	05.02.2008		⁶	200
CH 001 559 344 2	370 ⁵	2.160	100.000	25.02.2003	15.01.2010		149	149
CH 001 575 462 2	371	1.375	100.220	31.03.2003	31.03.2008	260	⁶	
CH 001 575 462 2	371 ²	1.375	98.520	04.06.2004	31.03.2008	433	⁶	693
CH 001 596 933 7	372	1.875	100.250	20.05.2003	20.05.2008		⁶	656
CH 001 608 055 5	373 ⁵	2.030	100.300	23.05.2003	23.10.2009		137	137
CH 001 620 140 9	374 ⁵	2.670	100.000	19.06.2003	19.06.2015		85	85
CH 001 631 570 4	375	2.625	100.400	09.07.2003	09.07.2014	296		
CH 001 631 570 4	375 ²	2.625	98.800	31.08.2004	09.07.2014	192		488
CH 001 631 570 4	375 ³	2.625	98.899	23.10.2008	09.07.2014	182	670	

¹ Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

² Première augmentation

³ Deuxième augmentation

⁴ Troisième augmentation

⁵ Placement privé

⁶ Remboursé en 2008

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche CHF mio	31.12.2008 CHF mio	31.12.2007 CHF mio
CH 001 660 565 8	376	2.250	100.600	01.09.2003	01.09.2009	418		
CH 001 660 565 8	376 ²	2.250	101.120	20.10.2004	01.09.2009	207	625	625
CH 001 683 044 7	377	2.625	100.000	17.10.2003	17.10.2011	434		
CH 001 683 044 7	377 ²	2.625	101.565	20.12.2006	17.10.2011	222	656	656
CH 001 702 390 1	378	2.875	100.125	11.11.2003	11.11.2013	377		377
CH 001 702 390 1	378 ²	2.875	100.250	05.02.2008	11.11.2013	213	590	
CH 001 783 242 6	380	2.375	100.650	16.02.2004	16.02.2011	354		
CH 001 783 242 6	380 ²	2.375	98.415	10.10.2007	16.02.2011	114	468	468
CH 001 783 440 6	381 ⁵	2.450	100.400	16.02.2004	16.02.2011		150	150
CH 001 798 073 8	382	2.375	100.430	15.03.2004	15.03.2012	345		345
CH 001 798 073 8	382 ²	2.375	99.175	31.03.2008	15.03.2012	305	650	
CH 001 816 917 4	383	1.625	100.170	14.04.2004	14.04.2009	621		
CH 001 816 917 4	383 ²	1.625	100.000	13.05.2005	14.04.2009	126	747	747
CH 001 892 664 9	384	2.750	100.600	15.07.2004	15.07.2011	272		272
CH 001 892 664 9	384 ²	2.750	100.420	05.02.2008	15.07.2011	478	750	
CH 001 929 377 5	385 ⁵	2.410	100.400	31.08.2004	31.01.2011		200	200
CH 001 962 401 1	386 ⁵	2.310	100.350	20.10.2004	20.12.2010		150	150
CH 002 013 277 2	387 ⁵	1.520	100.150	15.12.2004	14.03.2008		⁶	137
CH 002 037 102 4	388	2.375	100.100	20.01.2005	20.01.2014	340		
CH 002 037 102 4	388 ²	2.375	97.380	15.05.2006	20.01.2014	228	568	568
CH 002 074 200 0	389 ⁵	2.030	100.000	01.03.2005	01.03.2012		110	110
CH 002 074 199 4	390 ⁵	1.920	100.000	01.03.2005	01.03.2011		150	150
CH 002 108 980 7	391	2.500	100.070	11.04.2005	10.04.2015	308		
CH 002 108 980 7	391 ²	2.500	99.080	28.04.2006	10.04.2015	351	659	659
CH 002 131 661 4	392	2.000	100.700	29.04.2005	29.04.2013	336		
CH 002 131 661 4	392 ²	2.000	101.350	30.06.2005	29.04.2013	137		
CH 002 131 661 4	392 ³	2.000	100.470	15.11.2005	29.04.2013	164	637	637
CH 002 213 823 1	393	1.750	100.180	02.08.2005	02.08.2012		212	212
CH 002 251 502 4	394	2.250	100.860	02.09.2005	02.09.2016	252		
CH 002 251 502 4	394 ²	2.250	99.620	28.02.2006	02.09.2016	149	401	401
CH 002 286 298 8	395	2.125	100.710	20.10.2005	19.10.2018		277	277
CH 002 319 437 3	396	2.250	100.590	15.11.2005	15.11.2017		239	239
CH 002 343 801 0	397	2.500	100.200	15.12.2005	13.12.2019		461	461
CH 002 345 159 1	398 ⁵	2.490	100.000	15.12.2005	15.12.2016		100	100
CH 002 399 118 2	399	2.375	100.700	27.01.2006	27.01.2021	325		

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche CHF mio	31.12.2008 CHF mio	31.12.2007 CHF mio
CH 002 399 118 2	399 ²	2.375	95.340	15.09.2006	27.01.2021	200	525	525
CH 002 446 206 8	400	2.125	100.340	28.02.2006	28.02.2012		230	230
CH 002 515 569 5	401 ⁵	2.675	100.000	28.04.2006	28.04.2014		100	100
CH 002 546 808 0	402 ⁵	2.870	100.000	15.05.2006	20.01.2014		100	100
CH 002 591 505 6	403	3.000	100.825	27.06.2006	27.06.2017	519		
CH 002 591 505 6	403 ²	3.000	95.915	09.08.2007	27.06.2017	110		629
CH 002 591 505 6	403 ³	3.000	95.632	15.07.2008	27.06.2017	271	900	
CH 002 591 744 1	404 ⁵	2.390	100.000	27.06.2006	26.06.2009		100	100
CH 002 642 401 7	405	2.875	100.700	15.08.2006	15.08.2013	228		
CH 002 642 401 7	405 ²	2.875	102.540	16.10.2006	15.08.2013	172		400
CH 002 642 401 7	405 ³	2.875	100.484	21.11.2008	15.08.2013	185	585	
CH 002 642 404 1	406	3.125	101.000	15.08.2006	15.08.2018	250		250
CH 002 642 404 1	406 ²	3.125	99.570	05.02.2008	15.08.2018	285	535	
CH 002 642 846 3	407 ⁵	2.865	100.000	15.08.2006	15.01.2013		150	150
CH 002 642 872 9	408 ⁵	3.130	100.000	15.08.2006	15.08.2018	50		
CH 002 642 872 9	408 ^{5,2}	3.130	103.000	15.09.2006	15.08.2018	50	100	100
CH 002 718 861 1	409	2.750	100.900	16.10.2006	16.10.2020		369	369
CH 002 719 888 3	410 ⁵	2.570	100.000	16.10.2006	16.11.2012		150	150
CH 002 813 345 9	411 ⁵	2.425	100.000	20.12.2006	20.09.2012		150	150
CH 002 867 790 1	412 ⁵	2.700	100.000	19.01.2007	19.06.2013		134	134
CH 002 867 791 9	413 ⁵	2.705	100.000	19.01.2007	19.09.2013		130	130
CH 002 896 813 6	414	2.625	100.365	14.02.2007	14.02.2012		277	277
CH 002 896 820 1	415	2.875	101.190	14.02.2007	14.02.2022		230	230
CH 002 945 012 6	416	2.875	100.815	15.03.2007	15.03.2019		288	288
CH 002 945 217 1	417 ⁵	2.750	100.000	15.03.2007	15.08.2013		125	125
CH 002 945 219 7	418 ⁵	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027		50	50
CH 002 982 363 7	419 ⁵	2.900	100.000	27.03.2007	27.03.2020		50	50
CH 002 989 706 0	420 ⁵	2.710	100.000	27.03.2007	11.11.2013		75	75
CH 002 989 717 7	421 ⁵	2.810	100.000	27.03.2007	15.12.2016		75	75
CH 003 037 079 2	422 ⁵	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029		50	50
CH 003 122 615 9	423	3.000	100.620	15.06.2007	15.06.2012	239		239
CH 003 122 615 9	423 ²	3.000	101.220	26.09.2008	15.06.2012	200	439	
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027		120	120
CH 003 266 295 6	425	3.250	100.090	09.08.2007	09.08.2010		275	275
CH 003 396 172 0	426	3.125	100.395	10.10.2007	10.10.2014	273		273

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche CHF mio	31.12.2008 CHF mio	31.12.2007 CHF mio
CH 003 396 172 0	426 ²	3.125	102.295	17.03.2008	10.10.2014	277		
CH 003 396 172 0	426 ³	3.125	99.652	20.05.2008	10.10.2014	225	775	
CH 003 396 174 6	427	3.375	100.045	10.10.2007	10.10.2022		292	292
CH 003 561 366 7	428	2.750	100.280	12.12.2007	03.12.2010		335	335
CH 003 561 367 5	429	2.875	100.351	12.12.2007	12.12.2012		265	265
CH 003 561 369 1	430	3.250	100.918	12.12.2007	12.12.2018	205		205
CH 003 561 369 1	430 ²	3.250	101.020	17.03.2008	12.12.2018	175		
CH 003 561 369 1	430 ³	3.250	99.950	31.03.2008	12.12.2018	220		
CH 003 561 369 1	430 ⁴	3.250	97.922	20.05.2008	12.12.2018	250	850	
CH 003 610 272 8	431 ⁵	3.130	100.000	17.12.2007	12.12.2017		110	110
CH 003 703 858 2	432 ⁵	3.045	100.000	05.02.2008	02.09.2016		50	
CH 003 703 995 2	433 ⁵	3.120	100.000	05.02.2008	05.09.2017		50	
CH 003 855 493 4	434	3.000	100.585	31.03.2008	30.01.2015	125		
CH 003 855 493 4	434 ²	3.000	100.895	26.09.2008	30.01.2015	145	270	
CH 003 996 989 1	435	3.000	100.313	20.05.2008	20.05.2010		675	
CH 004 219 543 5	436 ⁵	3.493	100.000	20.05.2008	12.12.2018		50	
CH 004 373 788 8	437	3.500	100.200	15.07.2008	15.07.2013		400	
CH 004 373 797 9	438	3.625	100.679	15.07.2008	19.06.2015		200	
CH 004 388 956 4	439 ⁵	3.680	100.000	15.07.2008	15.10.2015		50	
CH 004 388 957 2	440 ⁵	3.650	100.000	15.07.2008	13.04.2017		50	
CH 004 388 959 8	441 ⁵	3.680	100.000	15.07.2008	15.03.2018		50	
CH 004 643 576 1	442	2.250	100.072	23.10.2008	23.10.2009		575	
CH 004 801 605 6	443	3.250	100.677	21.11.2008	21.11.2016		125	
CH 004 933 553 9	444 ⁵	1.110	100.000	30.12.2008	30.12.2009		200	
CH 004 933 555 4	445 ⁵	1.110	100.000	30.12.2008	30.12.2009		258	
CH 004 933 563 8	446 ⁵	1.460	100.000	30.12.2008	30.12.2010		500	
CH 004 933 564 6	447 ⁵	1.900	100.000	30.12.2008	30.12.2011		500	
CH 004 933 566 1	448 ⁵	1.660	100.000	30.12.2008	30.12.2011		163	
CH 004 933 568 7	449 ⁵	1.110	100.000	30.12.2008	30.12.2009		417	
Total							29 614	24 619

Annexe

Emprunts sur lettres de gage émis et remboursés en 2008

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Durée Année	Jours	Rembour- sable CHF mio	Nouveau CHF mio	Echéance
CH 000 838 034 4	342	3.500					-813		20.01.2008
CH 003 703 858 2	432 ⁵	3.045	100.000	05.02.2008	8	207		50	02.09.2016
CH 001 892 664 9	384 ²	2.750	100.420	05.02.2008	3	160		478	15.07.2011
CH 002 642 404 1	406 ²	3.125	99.570	05.02.2008	10	190		285	15.08.2018
CH 001 702 390 1	378 ²	2.875	100.250	05.02.2008	5	276		213	11.11.2013
CH 003 703 995 2	433 ⁵	3.120	100.000	05.02.2008	9	210		50	05.09.2017
CH 001 543 197 3	369 ⁵	1.600					-200		05.02.2008
CH 002 013 277 2	387 ⁵	1.520					-137		14.03.2008
CH 001 199 806 6	358	3.625					-355		15.03.2008
CH 003 396 172 0	426 ²	3.125	102.295	17.03.2008	6	203		277	10.10.2014
CH 003 561 369 1	430 ²	3.250	101.020	17.03.2008	10	265		175	12.12.2018
CH 001 798 073 8	382 ²	2.375	99.175	31.03.2008	3	345		305	15.03.2012
CH 003 561 369 1	430 ³	3.250	99.950	31.03.2008	10	252		220	12.12.2018
CH 003 855 493 4	434	3.000	100.585	31.03.2008	6	300		125	30.01.2015
CH 001 575 462 2	371	1.375					-693		31.03.2008
CH 003 996 989 1	435	3.000	100.313	20.05.2008	2	0		675	20.05.2010
CH 003 396 172 0	426 ³	3.125	99.652	20.05.2008	6	140		225	10.10.2014
CH 003 561 369 1	430 ⁴	3.250	97.922	20.05.2008	10	202		250	12.12.2018
CH 004 219 543 5	436 ⁵	3.493	100.000	20.05.2008	10	202		50	12.12.2018
CH 001 596 933 7	372	1.875					-656		20.05.2008
CH 004 373 788 8	437	3.500	100.200	15.07.2008	5	0		400	15.07.2013
CH 002 591 505 6	403 ³	3.000	95.632	15.07.2008	8	342		271	27.06.2017
CH 004 373 797 9	438	3.625	100.679	15.07.2008	6	334		200	19.06.2015
CH 004 388 956 4	439 ⁵	3.680	100.000	15.07.2008	7	90		50	15.10.2015
CH 004 388 957 2	440 ⁵	3.650	100.000	15.07.2008	8	268		50	13.04.2017
CH 004 388 959 8	441 ⁵	3.680	100.000	15.07.2008	9	240		50	15.03.2018
CH 003 122 615 9	423 ²	3.000	101.220	26.09.2008	3	259		200	15.06.2012
CH 003 855 493 4	434 ²	3.000	100.895	26.09.2008	6	124		145	30.01.2015
CH 004 643 576 1	442	2.250	100.072	23.10.2008	1	0		575	23.10.2009
CH 001 631 570 4	375 ³	2.625	98.899	23.10.2008	5	256		182	09.07.2014
CH 004 801 605 6	443	3.250	100.677	21.11.2008	8	0		125	21.11.2016
CH 002 642 401 7	405 ³	2.875	100.484	21.11.2008	4	264		185	15.08.2013
CH 004 933 553 9	444 ⁵	1.110	100.000	30.12.2008	1	0		200	30.12.2009
CH 004 933 555 4	445 ⁵	1.110	100.000	30.12.2008	1	0		258	30.12.2009
CH 004 933 563 8	446 ⁵	1.460	100.000	30.12.2008	2	0		500	30.12.2010
CH 004 933 564 6	447 ⁵	1.900	100.000	30.12.2008	3	0		500	30.12.2011
CH 004 933 566 1	448 ⁵	1.660	100.000	30.12.2008	3	0		163	30.12.2011
CH 004 933 568 7	449 ⁵	1.110	100.000	30.12.2008	1	0		417	30.12.2009
Total							-2 854	7 849	
Augmentation								4 995	

¹ Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

² Première augmentation

³ Deuxième augmentation

⁴ Troisième augmentation

⁵ Placement privé

Annexe

Principes comptables et d'évaluation des risques

Principes de base

Les principes de comptabilisation, d'établissement du bilan et d'évaluation reposent sur le Code suisse des obligations, la Loi sur l'émission de lettres de gage, l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, le Règlement de cotation de la Bourse suisse (Art. 68 & 69) et les statuts de la Banque des Lettres de Gage. Ils fournissent une image de la situation de la fortune, des finances et du rendement conforme aux conditions effectives. Le principe du jour de clôture est appliqué.

Principe général d'évaluation

Les créances et engagements figurant au bilan sont évalués individuellement.

Evaluation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, des propres emprunts sur lettres de gage

Les titres qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, ceux destinés à être conservés jusqu'à l'échéance à la valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs individuels sont constitués.

Evaluation de l'immeuble appartenant à la banque et des autres immobilisations corporelles

La propriété par étage de la banque a été amortie à CHF 100 000. Le mobilier, le matériel de bureau et les machines, les logiciels et le hardware, de même que les frais d'entretien et de rénovation de la propriété de la banque sont imputés directement sur le compte de résultat.

Autres positions du bilan

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs particuliers sont constitués.

Régularisations

Toutes les charges et tous les produits sont délimités dans le temps.

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage sont affiliés à la Caisse de pension Bafidia, Aarau. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux prescriptions légales, aux statuts de la société coopérative, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. En raison des conditions difficiles sur les marchés financiers, il y a au 31 décembre 2008, selon information de la Caisse de pension Bafidia, une légère sous-couverture. Selon indications de la caisse de pension Bafidia, le taux de couverture se situe, sur la base des chiffres provisoires du bouclage 2008, aux environs de 99 %. Le Conseil d'administration estime que malgré une légère sous-couverture dans le sens de Swiss GAAP FER 16, il n'en découle pas d'engagement économique de la part de la Banque des Lettres de Gage. Le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2008 et les mesures engagées en vue de la réduction de la sous-couverture peuvent être consultés dans le rapport 2008 de la Caisse de pension Bafidia.

Modifications des principes comptables et d'évaluation

Durant l'exercice sous revue, les principes de publication des comptes et d'évaluation n'ont pas été modifiés.

Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2008, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration évalue régulièrement, dans le sens de l'art. 663 b, ch. 12 CO, les risques essentiels, auxquels la Banque des Lettres de Gage est exposée. Dans cette évaluation sont incluses en particulier les mesures qui tendent vers une diminution des risques et les contrôles internes. Une attention particulière sera portée à la garantie d'une surveillance permanente et de l'évaluation, ainsi que d'une saisie correcte à l'établissement des comptes.

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 6 à 18) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Les présents comptes annuels ont été établis selon l'article 69 du Règlement de cotation de SIX Swiss Exchange SA.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA et sont conformes à la loi sur l'émission de lettres de gage, à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Hugo Schürmann
Expert-réviseur

Réviseur responsable

Urs Christen

Zurich, le 30 mars 2009

Organisation

Conseil d'administration¹

Dr Max Gsell, Président	Membre du Conseil d'administration Valiant Privatbank SA, Berne
Erich Hort, Vice-Président ²	Membre du Conseil d'administration Banque Migros, Zurich
Dr Pierin Vincenz, Vice-Président ³	Président de la Direction Groupe Raiffeisen, St-Gall
Peter Bühlmann ⁴	Président de la Direction Neue Aargauer Bank, Aarau
Hans-Mathias Käppeli ²	Jusqu'au 30.11.2007 Président de la Direction Neue Aargauer Bank, Aarau
Dr Harald Nedwed ⁴	Président de la Direction Banque Migros, Zurich
Dr Donato Scognamiglio	Directeur CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2010)
Walter Studer	Président de la Direction Banque Raiffeisen Seeland, Studen
Rolf Zaugg	Président de la Direction Clientis Sparkasse Zürcher Oberland, Wetzikon

Direction

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Erich Hort ²	
Dr Pierin Vincenz ⁴	

Commission d'estimation⁵

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Erich Hort ²	
Rolf Zaugg ⁴	
Patrick Eichenberger	

Organe exécutif

Dr Jörg Schmid	Directeur en charge
Patrick Eichenberger	Fondé de pouvoir
Karin Leemann	Mandataire commerciale
Andreas Landtwing	Mandataire commercial

Organe de révision⁶

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

¹ Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2011

² Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008

³ Vice-président à partir de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008, auparavant membre du conseil

⁴ à partir de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008

⁵ Les tâches principales sont des décisions sur les propositions de l'organe exécutif relatives aux valeurs de couverture des objets mis en gage, attestation concernant l'existence de la couverture légale au sens de l'art. 9 de la Loi sur l'émission de lettres de gage, vérification de la couverture d'assurance des immeubles mis en gage et surveillance de la couverture des prêts.

⁶ Avec l'introduction de la FINMA, la Loi sur l'émission de lettres de gage (art. 38a) a été modifiée et l'activité de révision de la Commission fédérale des banques (remplacée par FINMA) a été reportée sur l'organe de révision externe.

Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité.

Pour nos membres, nous sommes la source de refinancement fiable pour des prêts à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement avec la meilleure notation des produits standardisés, bien introduits sur le marché et admis en pension.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et – pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent – innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement.

Notre corporate governance est moderne, sans pour autant suivre la mode. Nous oeuvrons comme une entreprise commerciale.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage avant tout pour avoir accès au marché des capitaux. Compte tenu de notre solidité financière et de la stabilité de nos résultats, nous avons l'intention de verser continuellement le dividende maximum (5 %).